

DECRET N° 2011-548 DU 24 AOUT 2011

portant nomination de Substituts près les Tribunaux
de Première Instance de Kandi et de Natitingou.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-027 du 15 juin 1999 relative au Conseil Supérieur de la Magistrature ;
- Vu** la loi n°2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la magistrature
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2011-500 du 11 juillet 2011 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2007-491 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme après avis du Conseil Supérieur de la Magistrature ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 juillet 2011.

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées Substitut près les Tribunaux de Première Instance de Kandi et de Natitingou les personnes dont les suivent. Il s'agit de :

Tribunal de 1^{ère} Instance de Kandi

Substitut du Procureur de la République :

Monsieur **Gény Ronald Adokué AKUÉSSON**

ctt *GA*

Tribunal de 1^{ère} Instance de Natitingou

Substitut du Procureur de la République :

Monsieur **Kokou Agbézoungué Bernadin HOUNYOVI**

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 24 AOUT 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni Y A Y I.-

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,

Le Garde des Sceaux, Ministre de
la Justice, de la Législation et des
Droits l'Homme, Porte-Parole du
Gouvernement,

Alayi Adidjatou MATHYS.-

Akuavi Marie-Elise Christiana GBEDO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM/CCAGEPPPPDDS 4 MEF 4 GS/MJLDH 4 AUTRES MINISTERES
23 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM -
FADESP 3- UNIPAR - FDSP 2 INTERESSES 2 01 JO 1.-